

Les Parcs et la coopération internationale



Les Parcs ne font pas qu'échanger entre eux. Ils s'enrichissent aussi des pratiques du monde entier. Depuis sa création, la mission internationale de la Fédération s'appuie sur les experts des Parcs, et les Parcs eux-mêmes parcourent le monde pour faire connaître le concept de "Parc naturel régional" à la française (unique en son genre!). Des élus et des spécialistes échangent ainsi leurs expériences sur tous les continents, du Mexique au Chili en passant par l'Argentine et l'Uruguay, du Maroc à Madagascar, du Liban au Japon en passant par la Chine et le Vietnam, pour aider les collectivités à adapter "l'idée Parc" au contexte de leur pays.

Orientations du réseau en matière de coopération

La stratégie de coopération européenne et internationale de la Fédération et du réseau des Parcs naturels régionaux vise à améliorer la protection de l'environnement et le développement à la fois économique, social et culturel des Parcs et des territoires qui partagent leurs valeurs à l'étranger.

Cette coopération privilégie les valeurs de **solidarité et de réciprocité** : elle repose sur la co-construction, les partenariats, le dialogue et la mutualisation ainsi que sur le dynamisme et le rayonnement des territoires.

Etat des lieux des Parcs dans le monde

La démarche "Parc naturel régional" est de plus en plus connue et reconnue à l'étranger, et l'expertise et le savoir-faire des Parcs développés sur leur territoire et à l'international intéressent fortement les Régions et les Départements pour leurs coopérations décentralisées.

Les partenaires étrangers s'intéressent aux spécificités des Parcs : parc habité, approche intégrée visant à préserver la nature tout en améliorant les conditions de vie, gouvernance participative, charte de territoire, marque « Parc », gestion concertée des ressources et des activités...

Aujourd'hui, la moitié des PNR participent à l'accueil de délégations et plus d'un tiers mènent des missions d'experts ou une coopération territoriale.

Quelques exemples d'appui au niveau national (sur l'évolution législative et réglementaire) ou local (accompagnement de la mise en place de sites pilotes) :

- Mise en place d'un Système National d'Aires Protégées et d'une catégorie de Parc naturel – URUGUAY (FFEM/AFD) - FPNRF / PNR Vercors et Camargue, 2009-2013
- Mise en place de la démarche « Paysage bioculturel » – Mexique (AFD/FFEM) - FPNRF / PNR Volcans d'Auvergne, depuis 2012
- Coopérations territoriales - MAROC – culture et éco-tourisme « Voix de traverse » et « Regards Croisés » - PNR Landes de Gascogne /Province d'El Hajeb ; expertises thématiques et création d'un parc naturel – PNR Luberon et Région PACA / Bouhachem et Région Tanger-Tétouan, depuis plus de 10 ans

Les Parcs et l'Europe

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France et des parcs s'impliquent au sein d'EUROPARC, Fédération des Parcs et Aires protégées d'Europe, afin de partager les expériences entre aires protégées, de développer et diffuser les bonnes pratiques, de promouvoir et faire reconnaître les spécificités des Parcs naturels régionaux et leurs homologues à travers toute l'Europe, auprès des instances européennes et des gouvernements nationaux.

Documents

[Coopération européenne et internationale 2014-2020. Stratégie](#)

[Paysages Vivants - livre de l'Association des Parcs naturels allemands](#)

Liens utiles

[Europarc - site internet](#)

Contact

Clara Fontana, chargée de mission Europe et International